

EMBARGO 14/12/2005 – 17h30

OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

sur toutes les actions émises par



par



et non encore en sa possession

PROPORTION DE L'OFFRE COMBINÉE D'ACHAT ET D'ÉCHANGE :

EUR 235 + 1 part sociale COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE
assortie d'une feuille de coupons "strip vvr" coupons n° 17 et suivants attachés
contre remise de
10 actions NEUHAUS coupons n° 8 et suivants attachés

PERIODE : du 15 décembre 2005 au 11 janvier 2006 inclus.

CARACTERISTIQUES :

- L'Offre n'est soumise à **aucune condition**.
- L'Offre est préalable à la demande de transfert des titres Neuhaus du marché réglementé Eurolist by Euronext Brussels vers le marché libre d'Euronext Brussels.
- L'Offrant ne procédera pas à une offre de reprise des actions Neuhaus, qui ne seront pas en sa possession au moment de la clôture de l'Offre.

BANQUE GUICHET :



Rue de l'Industrie 44, à 1040 Bruxelles

BULLETIN D'ACCEPTATION :

Les bulletins d'acceptation à l'Offre peuvent être déposés sans frais auprès de la banque guichet précitée. Ils peuvent y être déposés à l'intervention de tout autre intermédiaire financier. Les frais éventuellement réclamés par cet intermédiaire seront à charge de l'Apporteur.

PROSPECTUS :

Le prospectus, qui comprend le bulletin d'acceptation, est disponible sans frais auprès de la banque guichet précitée, au siège social de l'Offrant (Téléphone: 02/227.54.50 e-mail : info@bois-sauvage.be) et sur son site Internet à l'adresse www.bois-sauvage.be.